



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
valant règlement de consultation
Réalisation d'un reportage sur le projet
« Forêt et trames de vieux bois en Livradois-Forez »

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché simple passé en procédure adaptée les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Réalisation d'un film pédagogique court d'environ 5 minutes.

Ce film doit répondre à plusieurs objectifs :

- présenter l'avancée du projet et les premiers acteurs de la trame de vieux bois en Livradois-Forez.
- contribuer à sensibiliser les acteurs de la forêt et de la filière bois aux enjeux de gestion durable en mettant en valeur des propriétaires forestiers volontaires sous forme d'interviews.
- Monter de manière pédagogique et incitatrice des éléments de trame de vieux bois mis en place sur le territoire (ilots de sénescence, arbres habitats...).
- informer les propriétaires de la démarche du Parc sur la mise en place d'ilots de sénescence forestiers.
- informer les habitants sur les actions du Parc.

Ce film devra pouvoir être diffusé :

- sur les réseaux numériques du Parc et des partenaires du projet, ainsi que toute autre structure souhaitant participer à cette diffusion.

au cours de journées d'information et ou d'événementiels comme outils de sensibilisation auprès de différents acteurs de la forêt.

Un fichier master sera fourni.

Contexte :

Avec une couverture de 190 000 ha, la forêt occupe 55% du territoire d'étude du PNR Livradois-Forez. Cette forêt est largement dominée par les essences résineuses (75%). **Avec plus de 50 000 ha où règne le sapin, le Livradois-Forez abrite 25 à 30% des sapinières du Massif central.** Ces peuplements autochtones de sapinière-hêtraie ont une valeur écologique précieuse pour le territoire. Le projet « Forêt et trames de vieux bois en Livradois-Forez » vise l'amélioration des fonctionnalités écologiques de la trame forestière en créant des relais favorables à la biodiversité forestière et à sa dispersion au sein de la trame verte.

L'enjeu du projet est d'améliorer la fonctionnalité écologique des milieux forestiers en déployant une trame de vieux bois et en sensibilisant les acteurs forestiers sur une sylviculture plus respectueuse de l'écosystème.

La maturité forestière est une composante essentielle de la fonctionnalité écologique des milieux forestiers. Elle ne s'exprime pas suffisamment dans les massifs du Livradois-Forez.

L'objectif du projet est de contribuer au déploiement d'une trame de maturité forestière (ou trame de vieux bois) composée :

- de réservoirs de maturité (ilots de minimum 0,5 hectare) où la forêt n'est plus exploitée, laissée en évolution libre jusqu'à la mort des arbres en place ;
- d'une trame intermédiaire exploitée où une meilleure fonctionnalité de l'écosystème est recherchée : désignation d'arbres pour la biodiversité, mélange d'essences, étagement de la végétation...

L'action se décompose en 4 volets pouvant être menés simultanément :

- VOLET 1 : mise en place d'ilots de sénescence volontaires en forêt publique et en forêt privée ;
- VOLET 2 : amélioration des connaissances sur des taxons liés à la maturité et à la continuité écologique forestière ;
- VOLET 3 : communication sur le projet et actions de sensibilisation pour l'amélioration de la fonctionnalité de la trame intermédiaire ;
- VOLET 4 : acquisition de forêts d'intérêt écologique par des collectivités locales pour la mise en place d'ilots de sénescence et/ou la mise en œuvre d'une gestion forestière exemplaire.

Calendrier :

La réalisation se déroulera de mars à septembre 2022.

Le contrat sera conclu à compter de la notification du marché jusqu'au 30/11/2022.

Propriété intellectuelle, diffusion et droit d'exploitation :

Le candidat cède l'intégralité de ses droits à la propriété intellectuelle de sa production. Le syndicat mixte du parc, en tant que commanditaire de l'œuvre, acquiert les droits du film produit.

Le titulaire du marché ne peut en aucun cas faire usage du film produit que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

Les images fournies par le titulaire devront être libres de droits. Le titulaire devra vérifier avant toute utilisation d'image que les droits nécessaires à la bonne exploitation de l'image sont acquittés auprès de son auteur et obtenir, le cas échéant les autorisations de diffusion. De même, le prestataire vérifiera les autorisations nécessaires pour les prises de vues par drones ainsi que les droits d'exploitation des images réalisées.

Le syndicat mixte du Parc agissant ici comme un producteur, est également propriétaire de la diffusion du film produit et libre de sa reproduction dans le respect du droit moral de l'auteur, c'est-à-dire sans altération.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

1. Le montant de l'offre : 30 %
2. La valeur technique, l'implication et les échanges prévus: 40 %
3. Les délais de réalisation 30%.

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis descriptif détaillé remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : compta@parc-livradois-forez.org.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

- Un premier acompte de 30% sera versé à la notification du marché, sur présentation d'une facture.
- Le solde de 70 % sera versé à la remise des supports pour le 30/11/2022 au plus tard sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **15 février 2022 à 12h** (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez